



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0

Réservé
au
Moniteur
belge



14103585

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

12 MAI 2014

Greffé

Dénomination : " **SOLAR CITY WALLONIE**

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITE

Siège : Chaussée de Bruxelles 128

7061 CASTEAU

N° d'entreprise : **0508.651.370**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs

Texte :

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mars 2010

Le conseil acte la démission de l'Administrateur Délégué Monsieur Emmanuel Collard avec effet au 11 mai 2014.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 09 mars 2010

Conformément à l'article 14 des statuts « En cas de vacance d'une ou plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, l'administrateur restant ont le permanent Monsieur Patrick Maniquet dont le siège social se situe Rue du Parc Industriel, 15 droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale en décide de manière , définitive lors de la première réunion suivante. », Le conseil d'administration nomme à l'unanimité, Monsieur Maniquet Patrick domicilié Route de Waillet 62 à 6900 Marche en Famenne Administrateur Délégué en remplacement de Monsieur Collard Emmanuel et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 21 octobre 2014 à 10h30.

Le conseil d'administration mandate Monsieur Vanderveken Vincent pour effectuer les publications nécessaires au Moniteur Belge.

Vanderveken Vincent
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature